

Annnonce des résultats d'assemblée générale des actionnaires ordinaires du 27 avril 2022

Vastned Belgium a organisé une assemblée générale des actionnaires ordinaire le mercredi 27 avril 2022. Les résultats de cette assemblée générale sont résumés ci-dessous.

Assemblée générale des actionnaires ordinaire

L'assemblée générale de Vastned Belgium a approuvé tous les points de l'ordre du jour.

Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que l'affectation du résultat

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes annuels de Vastned Belgium clôturés le 31 décembre 2021, y compris l'affectation du résultat.

Le dividende brut à verser au titre de l'exercice 2021 a été fixé à € 2,20 par action. Après déduction du précompte mobilier de 30%, le dividende net de l'exercice 2021 s'élève à € 1,54 par action.

Le dividende est payable à partir du 12 mai 2022, sur la base de l'actionnariat au 11 mai 2022.

Pour les actions dématérialisées, le paiement aux actionnaires est effectué par les institutions financières auprès desquelles les actions sont inscrites sur un compte titres. Le dividende des actions nominatives sera versé par la Société aux actionnaires par virement bancaire.

Approbation du rapport de rémunération 2021 et de la politique de rémunération (révisé) de la Société

L'assemblée générale a approuvé le rapport de rémunération, lequel fait partie de la déclaration de gouvernance d'entreprise, pour l'exercice 2021. Par ailleurs, les actionnaires ont approuvé la politique de rémunération (révisé), conformément à l'article 7 : 89/1 du Code des sociétés et associations.

Composition du conseil d'administration

L'assemblée générale a décidé de renommer M. Lieven Cuvelier, Mme Anka Reijnen et M. Ludo Ruysen en tant qu'administrateurs indépendants de la Société. Le mandat de ces administrateurs indépendants prend fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2026 et au cours de laquelle il sera décidé d'approuver les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2025. Le mandat des administrateurs indépendants est rémunéré.

À ce jour, le conseil d'administration de Vastned Belgium est composé comme suit :

- Lieven Cuvelier, administrateur indépendant, président
- Anka Reijnen, administrateur indépendant
- Ludo Ruysen, administrateur indépendant
- Reinier Walta, administrateur non-indépendant et dirigeant effectif
- Peggy Deraedt, administrateur non-indépendant

Renouvellement du commissaire

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du commissaire EY Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège social est situé à 1831 Diegem, De Kleetlaan 2, et dont le numéro d'entreprise est 0446.334.711, représenté par M. Joeri Klaykens, réviseur d'entreprises, pour une durée de trois (3) exercices et ce qui prend fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025 et au cours de laquelle il sera décidé d'approuver les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2024. La rémunération annuelle du commissaire s'élève à € 71.462.

Départ du CEO opérationnel

Rudi Taelemans, CEO opérationnel de Vastned Belgium, a annoncé le 13 octobre 2021 qu'il démissionne de ses fonctions de CEO opérationnel et de membre du Comité Exécutif après l'assemblée générale des actionnaires. Donc le mandat de Rudi Taelemans prend fin aujourd'hui. Le conseil d'administration tient à remercier Rudi Taelemans pour la collaboration fructueuse au cours des 22 dernières années. Rudi a joué un rôle important dans l'amélioration de la qualité du portefeuille immobilier, en obtenant de bons résultats et en guidant la Société à travers l'évolution du marché de détail. Le conseil d'administration évalue la composition actuelle du Comité Exécutif et rendra compte de la mise en œuvre concrète du rôle de CEO opérationnel lors de la publication des résultats du premier trimestre 2022.

À propos de Vastned Belgium: Vastned Belgium est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (VASTB). Vastned Belgium investit dans l'immobilier commercial belge, plus particulièrement dans des immeubles commerciaux multifonctionnels situés dans les villes commerçantes populaires Anvers, Bruxelles, Gand et Bruges. Pour le reste, le portefeuille immobilier se compose de parcs de vente au détail et de magasins de périphérie de haute qualité. Une plus petite partie du portefeuille est investie dans le HoReCa et les unités résidentielles.

Pour plus d'informations veuillez contacter : Vastned Belgium sa, société immobilière réglementée publique de droit belge, Sven Bosman - Directeur Financier, tel. +32 3 361 05 90 // www.vastned.be